

FAQ Moneko pour les particuliers du réseau

Quelles démarches dois-je effectuer pour pouvoir utiliser Moneko ?

Pour rejoindre le réseau, c'est très simple ! Il vous suffit de [créer votre compte en ligne](#) sur la plateforme Moneko. Cela ne vous prendra que quelques minutes et nous permettra de vous intégrer en tant que membre Moneko. Vous êtes ensuite libre d'utiliser ou non la fonction paiement numérique. **Prévoyez de télécharger une pièce d'identité.**

Pour utiliser une monnaie locale, comme Moneko, l'adhésion à l'association qui la porte (ici MLC44) est nécessaire pour tous les utilisateurs, particuliers comme professionnels, à la fois d'un point de vue juridique et d'un point de vue pratique, pour permettre la pérennité du projet. En effet, l'association a besoin de ces adhésions pour faire exister et développer le réseau.

Pour les particuliers, le montant de la cotisation annuelle est libre à partir de 1€, avec un montant conseillé de 10€ pour être à l'équilibre. Libre à vous de contribuer et soutenir davantage la monnaie locale selon vos souhaits et possibilités 😊

Dois-je nécessairement me créer un compte Moneko sur le site ?

Oui. L'inscription sur moneko.org est demandée à tout utilisateur et utilisatrice Moneko pour que l'association puisse gérer les adhésions sans s'arracher les cheveux ;) Vous êtes libre ensuite d'utiliser ou non la fonction paiement numérique.

Y a-t-il des codes d'accès ?

Oui. Chaque compte Moneko, particulier ou professionnel, est sécurisé avec un identifiant (l'adresse e-mail de référence) et un mot de passe créé lors de l'ouverture du compte.

Quels sont les moyens de paiement disponibles ?

Moneko existe sous deux formats :

- Numérique : utilisation de son compte via le site internet et l'application smartphone.
- Coupons billets sécurisés : 0.50Mk /1Mk /2Mk /5Mk /10Mk /20Mk /44Mk d'une validité permanente.

Comment obtenir des Moneko ?

Pour obtenir des **Moneko numériques**, il suffit d'alimenter votre compte MONEKO par un virement de votre compte bancaire :

- Soit sur votre espace en ligne Moneko numérique, onglet "Opérations" puis "Créditer mon compte".
- Soit directement via l'application Moneko dans la rubrique "Recharger mon compte".

Pour obtenir des coupons Moneko, rendez vous dans l'un de nos [comptoirs de change](#) ou au siège de l'association pour échanger vos euros (espèces ou chèque) contre des coupons billets MONEKO.

Où vont les euros que j'échange ?

Les euros échangés en Moneko par les particuliers et les professionnels sont placés dans deux banques éthiques partenaires : La Nef et le Crédit Coopératif. Ils servent à financer des projets de l'Economie Sociale et Solidaire sur notre territoire.

Comment payer en Moneko ?

Pour échanger en Moneko numérique, 2 possibilités :

- Je scanne avec mon smartphone le QR code unique de l'adhérent que je souhaite payer (sur la caisse chez un commerçant, ou dans l'application smartphone de chaque utilisateur) et j'entre le montant souhaité. Je confirme, et la transaction est instantanément effectuée.
- J'effectue un virement de mon compte vers celui d'un autre adhérent, professionnel ou particulier. Il me suffit de me connecter à mon compte en ligne sur internet ou via l'application, de renseigner le nom de la structure ou de l'adhérent que je souhaite payer, d'indiquer le montant et de valider.

La transaction est effectuée instantanément et je reçois un email de confirmation. Je peux suivre mon relevé d'opération mensuellement en me rendant sur mon compte en ligne.

Pour régler en coupons Moneko : Comme pour les tickets restaurants, les professionnels ne peuvent rendre la monnaie en euro quand vous les payez en Moneko. comme il n'existe pas de coupon de montant inférieur à 0,5 Moneko, soit je peux donner le montant exact, soit je donne l'appoint en euros. Le professionnel a également la possibilité de rendre la monnaie en Moneko.

Exemple : si un article vaut 8,80 €, je donne 8 Moneko, 0,5 Moneko et 30 centimes d'euros. Je peux également donner 10 Moneko au professionnel, il me rend 1 Moneko et je lui fait cadeau des 20 centimes restants.

Comment sont produits les billets Moneko ?

Pour l'impression de nos coupons, nous avons choisis de travailler avec l'imprimerie

Parenthèses, une imprimerie SCOP à Nantes. Et pour le papier, notre choix s'est porté sur le papier Nautilus, un papier 100% recyclé.

Des billets sécurisés

Plusieurs éléments permettent de sécuriser les coupons Moneko :

- Éléments imprimés en pantone fluo
- N° de série unique
- Etc.

Les coupons Moneko restent-ils en perpétuelle circulation ? Combien y en a-t-il en ce moment ?

Oui, ils circulent jusqu'à usure complète du billet. À ce jour, **16.500 coupons** ont été imprimés pour une valeur totale de **90.000 MK**.

Je souhaite contacter l'association pour un coup de main ou une demande d'information

Nous sommes là pour vous !

Pour nous joindre :

contact@moneko.org

07 66 87 76 60

Pour nous rencontrer :

Association MLC44

Le Solilab - 8 rue Saint-Domingue - 44200 Nantes (sur l'île de Nantes)

- En chronobus : Ligne C5 arrêt "Hangar à Bananes" (Consulter les horaires)
- En bateau : Navibus N2 liaison entre "Bas Chantenay" et "Hangar à Bananes" Consulter les horaires
- A vélo : nombreux emplacements pour stationner son vélo dans le Solilab
- En voiture : nombreux parkings à proximité du Solilab, en bords de Loire.